JÉRÔME DE LAVERGNOLLE

PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION DU CRISTAL ET DU VERRE

JANVIER 2021

Jérôme de Lavergnolle est président de la Fédération du Cristal et Verre depuis décembre 2014. La Fédération est l'organisation professionnelle représentative dans la branche des professions regroupées du cristal, du verre et vitrail.
Ses missions, ses projets, ses relations avec ses adhérents et les différentes institutions nationales et européennes qui animent la filière, Jérôme de Lavergnolle nous présente ce syndicat plus que centenaire.

Qu'est-ce que la Fédération du Cristal et du Verre, à quels types d'artisans et d'entreprises s'adresse-t-elle ?

C'est une fédération très ancienne, issue de la Chambre syndicale des Fabricants de Cristaux et de Verreries de France créée en 1873. **Ce qui réunit nos adhérents est la fusion de la matière première**, qu'il s'agisse d'une petite structure ou d'une grande entreprise comme La Verrerie de Biot, Baccarat, Lalique, Zignago Vetro Brosse ou Pochet du Courval, ces deux derniers étant des spécialistes du flaconnage. Certains membres ne travaillent que pour d'autres maisons, d'autres produisent sous leur marque, dans les domaines des arts de la table, du luminaire, de la décoration... Le spectre est large, mais tous ont un travail au chaud (le façonnage d'un objet, par exemple) ou au froid (la taille, le décor...). **Nous avons également dans nos membres actifs des organisations patronales:** la Chambre syndicale de la Transformation industrielle du Tube de verre (CSTITV), l'Union des Métiers du Verre, ou la Chambre syndicale du Vitrail. Le secteur du verre représente quelque cinquante mille salariés en France et la Fédération en représente près de dix mille.

© James Bort/All Rights Reserved

Quelles sont les principales missions de la Fédération ?

Elle a un rôle de soutien, d'impulsion, et d'action. Elle intervient dans quatre grands domaines: **le social, l'environnement, la communication, et la préservation des savoir-faire**. Nous sommes très attachés au dialogue avec les partenaires sociaux afin de faire vivre et évoluer la convention collective. Sur le plan environnemental, nous accompagnons la réflexion et les projets de nos adhérents autour des questions d'économie d'énergie, d'alimentarité, de normes liées aux matériaux utilisés, de protection des salariés... Les législations changent, et peuvent être différentes d'un pays à l'autre. La plupart de nos membres font de l'export. Le verre est un marché mondial. Nous devons contribuer à faire connaître les métiers, et à aider nos adhérents à protéger leur patrimoine. Certaines maisons historiques conservent de précieuses archives, qui pourraient être mieux utilisées et mises en valeur. Enfin, les savoir-faire doivent être préservés, et pérennisés. Nous sommes en relation avec les écoles spécialisées, et avons créé **un département Formation** au sein de la Fédération.

En tant que Président, depuis 2014, quel regard portez-vous sur la Fédération, et quels aspects aimeriez-vous développer ou renforcer ?

La Fédération est au service de la profession. Le travail que nous menons n'a de sens que dans le dialogue qui se noue avec celle-ci. La Fédération est un instrument, et les entreprises en sont les acteurs. Il faut veiller à ce que notre organisation ne soit pas décorrélée de leurs réalités techniques, industrielles, économiques. Je suis par ailleurs président de Saint-Louis. Il me paraît important que le président de la Fédération soit un opérationnel. Les élus doivent connaître le terrain. Bien que concurrents, nos adhérents ont des intérêts communs. Je crois que la réussite de tous est dans **le partage des bonnes pratiques**. Il nous faut communiquer davantage, renforcer les liens entre le savoir-faire et le faire savoir.

© Antonin Nonnet/All Rights Reserved

Comment la Fédération s'inscrit-elle dans le paysage européen des métiers du verre et du cristal, a-t-elle noué des partenariats avec d'autres structures, associations ou syndicats, à l'étranger ?

Beaucoup de règlements sont européens, et **Bruxelles est l'un de nos interlocuteurs privilégiés**. Nous ne devons pas raisonner par pays. Nous sommes adhérents de Glass Alliance et travaillons avec l'EDG (European Domestic Glass) et la FEVE (Fédération européenne du Verre d'emballage). Nous jouons un rôle de lobbying au niveau européen, en intervenant via la Fédération et les entreprises. Une action multicanale et multi-pays a davantage de poids. La Fédération est en relation avec les pouvoirs publics français, et agit en direct auprès de Bruxelles. Et nous encourageons nos membres à adhérer, eux aussi, à des organisations européennes.

Quels conseils donneriez-vous à un jeune verrier qui envisage de passer le concours de Meilleur Ouvrier de France ?

© François Zvardon/All Rights Reserved

Nombre de nos adhérents ont le label Entreprise du Patrimoine vivant, et nous siégeons au conseil d'administration de l'**Institut national des Métiers d'Art (INMA)**. Nous coordonnons l'organisation du jury du **concours Meilleur Ouvrier** de France pour deux catégories : Verrerie-Cristallerie et soufflage du verre au chalumeau. C'est également avec l'INMA que la Fédération a œuvré pour l'inscription des gestes verriers à l'Inventaire national du Patrimoine culturel immatériel. Aujourd'hui, l'objectif est d'aller plus loin. Le verre est présent partout, depuis des milliers d'années. Ces gestes ancestraux appartiennent à l'histoire de l'humanité, et nous voudrions qu'ils soient reconnus par l'Unesco. La Fédération travaille sur le sujet, avec le ministère de la Culture. Porté par plusieurs pays européens, dont la France, le dossier de candidature sera déposé en mars 2022.

La crise sanitaire a fragilisé le secteur. La Fédération a-t-elle pris des engagements spécifiques pour accompagner et soutenir les entreprises et les écoles dans cette période difficile ?

Pendant le confinement, un travail de veille a été mené. Les DRH étaient en première ligne, et **la Fédération a permis aux entreprises de disposer des informations essentielles, de partager leurs bonnes pratiques et de connaître les aides dont elles pouvaient bénéficier**. Nous avons mis à leur disposition un kit d'aide à la conclusion d'un accord APLD (activité partielle de longue durée). La Fédération a soutenu l'École nationale du Verre, dans l'Allier, et le lycée professionnel Dominique Labroise de Sarrebourg. Nous avons de vrais liens avec les filières de formations. La Fédération est en relation avec le CERFAV (Centre européen de Recherches et de Formation aux Arts verriers), et préside le campus des Métiers et des Qualifications Design, Matériaux et Innovation. **Promouvoir les métiers d'art auprès des plus jeunes est fondamental, et la transmission est l'une de nos priorités.**

Propos recueillis par Guillaume Morel